



## ORDRE DU JOUR

### SÉANCE ORDINAIRE DU 6 NOVEMBRE 2018

Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Première période de questions

Adoption du procès-verbal du 2 octobre 2018

Dépôt du PV DG-20181001 - Correction de la résolution 18-09-397

#### **1. Commission du Développement économique, des Finances et de la Vérification financière – Normand Déragon**

- 1.1 Rapport du président
- 1.2 Adoption du règlement 655-18-03 concernant la paix, l'ordre et les nuisances
- 1.3 Avis de motion et dépôt du règlement 722-19 – Taxation 2019
- 1.4 Adoption de la politique régissant l'alcool et les drogues en milieu de travail
- 1.5 Nomination de la mairesse suppléante – 7 novembre 2018 au 5 mars 2019
- 1.6 Autorisation de paiement – Excavation Dominic Carey Inc. – Travaux rue Rix et boul. De la Victoire
- 1.7 Autorisation de paiement – IPL Inc - Bacs bruns
- 1.8 Autorisation de paiement – Cotisation annuelle UMQ
- 1.9 Autorisation de paiement – Agence de l'Est
- 1.10 Autorisation de paiement – EMCO – Prolongement rue Industrielle
- 1.11 Correspondance
  - a)

#### **2. Commission de la sécurité publique et civile – Marie-Ève Brin**

- 2.1 Rapport du président
- 2.2 Recommandation 18-274 Affectation du Préventionniste auprès des aînés
- 2.3 Recommandation 18-275 Acceptation des budgets et dépenses 2019 en matière de prévention et sécurité civile
- 2.4 Recommandation 18-276 Candidature de Jean-Christophe Lussier
- 2.5 Recommandation 18-277 Acceptation du budget de dépense 2019 en matière sécurité incendie
- 2.6 Ajustement des taux horaires des pompiers
- 2.7 Correspondance
  - a) SQ Rapport activités juin juillet 2018 MRC BM

#### **3. Commission de la Gestion des eaux – Marie-Ève Brin**

- 3.1 Rapport du président
- 3.2 Dénonciation de l'entente intermunicipale avec Canton de Bedford – Eaux potable et usées
- 3.3 Octroi d'un contrat honoraires professionnels – Tetra Tech – Usine de filtration
- 3.4 Correspondance
  - a)

#### **4. Commission des Loisirs, Culture et Vie Communautaire – Mona Beaulac**

- 4.1 Rapport du président
- 4.2 Demande d'aide financière et autorisation de barrage – Opération Nez Rouge
- 4.3 Demande d'aide financière Main dans la Main
- 4.4 Demande d'aide financière Fondation Jean-Jacques Bertrand
- 4.5 Demande d'aide financier – CABBE
- 4.6 Campagne de financement – La Fondation au Diapason
- 4.7 Demande de commandite – Fabrique St-Damien et Fondation Claude De Serres
- 4.8 Dépôt de la liste des dons - Profits tournoi Golf Ville de Bedford

- 4.9 Correspondance
- a) Demande d'aide financière-Soutien à domicile Pays des Vergers
  - b) Campagne financement Maison de la Famille des Frontières
  - c) Demande d'aide financière Journal Le Saint-Armand
  - d) Rapport activités mensuelles 2018-08
  - e) Compte rendu comité culture 2018-08-29
  - f) Compte rendu comité agroalimentaire
  - g) Compte rendu comité tourisme 2018-10-10
  - h) Invitation Salon des artisans Cercle Fermières
  - i) Invitation Association Personnes handicapées physiques BM
  - j) Renouvellement - Bulletin Société historique de Missisquoi
  - k) Infolettre T R C A M Automne 2018
  - l) La guignolée du CABBE 2018
  - m) Campagne de levée de fonds – École Buttler

#### **5. Commission de l'Office Municipal d'Habitation – Chantal Fontaine**

- 5.1 Rapport de la présidente
- 5.2 Budget révisé OMH Octobre 2018
- 5.3 Correspondance
  - a) Plainte OMH Bedford

#### **6. Commission des matières résiduelles – Mona Beaulac**

- 6.1 Rapport de la présidente
- 6.2 Octroi d'un contrat – Gestion des matières recyclables
- 6.3 Octroi d'un contrat – Gestion des matières résiduelles
- 6.4 Octroi d'un contrat – Collecte et transport des ordures et matières recyclables contenus dans le parc de conteneurs de la Ville
- 6.5 Adoption des prévisions budgétaires 2019 –RIGMRBM
- 6.6 Correspondance
  - a) Procès-verbal du 14 août 18 vf
  - b) Procès-verbal du 11 sept 18 vf
  - c) Procès-verbal du 09 oct 18 ajournée vf

#### **7. Commission de l'urbanisme – Chantal Fontaine**

- 7.1 Rapport de la présidente;
- 7.2 P.I.I.A.
- 7.3 Adoption du règlement 698-18-6 amendant le règlement de plan d'urbanisme
- 7.4 Adoption du règlement 699-18-15 amendant le règlement de zonage
- 7.5 Acquisition d'un lot de grève – Usine de filtration
- 7.6 Vente et achat de parcelles de terrain – Coin Cyr et Massicotte
- 7.7 Nomination d'un nouveau membre du CCU
- 7.8 Correspondance
  - a) Registre des permis émis en Octobre 2018

#### **8. Commission des travaux publics – Daniel Audette**

- 8.1 Rapport du président
- 8.2 Octroi d'un contrat – Étude géotechnique – rue Philippe-Côté
- 8.3 Octroi d'un contrat – Prolongement de la rue Industrielle
- 8.4 Renouvellement Contrats de déneigement 2018-2019
- 8.5 Correspondance
  - a)

#### **9. Autorisation de paiement des comptes mensuels réguliers et réglementaires**

#### **Varia**

Journée commémorative Élimination Violence envers les femmes

Deuxième période de questions

Clôture de la séance régulière



**PROCÈS-VERBAL** d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, le mardi 6 novembre 2018, à 19h00.

Sont présents :

Mme et MM. les conseillers/conseillères :

Daniel Audette	Chantal Fontaine
Normand Déragon	Marie-Eve Brin
Mona Beaulac	

Est absente la conseillère, Mme Marie-Pier Tougas.

Tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Yves Lévesque.

Sont également présents : Guy Coulombe, directeur général, et  
Gisèle Messier, adjointe administrative

**18-11-476 Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine

Que ce conseil ouvre la séance et adopte l'ordre du jour avec le report du point 6.3 – Octroi d'un contrat – Gestion des matières résiduelles, lequel sera traité à la prochaine séance du conseil devant qui sera tenu le 4 décembre 2018.

ADOPTÉE

**18-11-477 Une première période de questions a été tenue telle que requise par la loi.**

Madame Marie-Claude Montplaisir était présente à la séance afin de réitérer la demande qu'elle a déjà déposée à la Ville concernant la demande d'ajout d'un 2ème logement au 2 rue Beaulac.

Sa demande consiste à soit régulariser la situation en autorisant ce logement additionnel (déjà utilisé à ces fins depuis 2017) et en payant les taxes à compter de la date de cette autorisation et non rétroactivement ou retourner à un usage de maison unifamiliale, ne payer aucune taxe additionnelle et permettre aux deux occupants de continuer à habiter les lieux en co-location.

Le maire a confirmé réception de la demande ainsi que du rapport de l'urbanisme, lesquels feront l'objet de discussion à la prochaine réunion du conseil de samedi le 10 novembre. Un suivi sera donné dès que possible.

**18-11-478 Adoption du procès-verbal du 2 octobre 2018**

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par la conseillère Marie-Eve Brin

Que ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2018.

ADOPTÉE

**18-11-479 Dépôt du PV DG-20181001 - Correction de la résolution 18-09-397**

**18-11-480 Adoption du règlement 655-18-03 concernant la paix, l'ordre et les nuisances**

Considérant que l'avis de motion a été donné et que le projet du Règlement 655-18-03 a été déposé le 2 octobre 2018 (résolution 18-10-442) ;

18-11-480  
(suite)

Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin  
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine

Que ce conseil adopte le Règlement 655-18-03 concernant la paix, l'ordre et les nuisances.

ADOPTÉE

18-11-481

**Avis de motion et dépôt du règlement 722-19 – Taxation 2019**

Considérant que le projet de Règlement 722-19 concernant la taxation 2019 est déposé.

Le conseiller Normand Déragon donne un avis de motion qu'il, ou en son absence un autre conseiller, proposera, à la prochaine séance ou toute séance ultérieure de ce conseil, l'adoption du projet de règlement 722-19 concernant la taxation 2019.

18-11-482

**Adoption de la politique régissant l'alcool et les drogues en milieu de travail**

Considérant que la Ville de Bedford croit essentiel d'offrir à l'ensemble de ses employés un environnement de travail sain et sécuritaire ;

Considérant qu'en tant qu'employeur, et ce, conformément aux diverses lois applicables, soit notamment la Loi sur la santé et la sécurité au travail, le Code civil du Québec et la Charte des droits et libertés de la personne, la Ville de Bedford reconnaît son obligation de prendre les mesures nécessaires afin de protéger la santé, d'assurer la sécurité, de protéger la dignité et l'intégrité physique et psychologique de ses employés.

Proposé par la conseillère Chantal Fontaine  
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

Que ce conseil adopte la Politique régissant l'alcool et les drogues en milieu de travail, laquelle sera révisée et diffusée annuellement.

Que ce conseil appointe la trésorière adjointe à titre de responsable de l'application de la politique, de sa communication aux employés et de la formation des gestionnaires pour son application auprès de leur équipe.

ADOPTÉE

18-11-483

**Nomination de la mairesse suppléante**

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil désigne la conseillère Marie-Eve Brin à titre de mairesse suppléante de la Ville de Bedford pour un terme de 4 mois, débutant le 7 novembre 2018 et se terminant le 6 mars 2019.

ADOPTÉE

18-11-484

**Autorisation de paiement – Excavation Dominic Carey inc. – Travaux de la rue Rix et du boulevard de la Victoire**

Considérant que l'entrepreneur Excavation Dominic Carey inc. a débuté les travaux sur le boulevard de la Victoire et la rue Rix et que la firme de génie-conseil Tetra Tech a le mandat de surveiller lesdits travaux ;

Considérant qu'après l'analyse du décompte no. 3 présenté par l'entrepreneur, Tetra Tech juge la demande de paiement conforme aux travaux effectués et recommande le paiement demandé dans ce décompte no. 3.

Proposé par le conseiller Daniel Audette  
Appuyé par la conseillère Marie-Eve Brin

18-11-484  
(suite)

Que ce conseil autorise le paiement du décompte no. 3, à l'entrepreneur Excavation Dominic Carey, et ce, au montant de 122 459,58 \$ taxes incluses.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-11-485

**Autorisation de paiement – IPL Inc – Bacs Bruns**

Considérant que le compostage des matières organiques a été implanté sur l'ensemble du territoire de Brome-Missisquoi en 2018 par la Régie Intermunicipale de Gestion des Matières résiduelles de Brome-Missisquoi ;

Considérant que la Ville de Bedford a participé à un achat regroupé de bacs servant à la collecte des matières compostables et que le contrat a été octroyé à IPL Inc.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

Que ce conseil autorise le paiement à IPL Inc., d'un montant de 58 475,86 \$ taxes incluses, pour l'achat des bacs bruns pour la Ville de Bedford.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-11-486

**Autorisation de paiement – Cotisation annuelle UMQ**

Proposé par le conseiller Daniel Audette  
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine

Que ce conseil autorise le renouvellement de l'adhésion à l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) pour l'année 2019, et ce pour :

- Cotisation annuelle d'un montant de 1 556,13 \$ taxes incluses ;
- Tarification au carrefour du capital humain de 3 665,40 \$ taxes incluses.

Le tout pour un montant total de 5 221,53 \$ taxes incluses.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-11-487

**Autorisation de paiement – Agence de l'Est**

Considérant la résolution 17-07-225 visant l'installation d'un nouveau gazebo à la Place Publique du Dr Adrien-Tougas ;

Considérant que l'Agence de l'Est J.P. a terminé les travaux sans que ceux-ci soient à la satisfaction de la Ville, malgré les correctifs demandés.

Proposé par le conseiller Normand Déragon  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil autorise le paiement à l'Agence de l'Est J.P. de la facture pour les travaux exécutés, en y appliquant une retenue de 20% sur le montant de la facture de 51 000 \$ plus les taxes applicables, et ce, jusqu'à l'entière satisfaction de la Ville.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-11-488

**Autorisation de paiement – EMCO Corporation – Prolongement rue Industrielle**

Considérant que la Ville souhaite procéder, en régie interne, au prolongement des services d'aqueduc et d'égouts pour la rue Industrielle ;

Considérant que la Ville a procédé à l'achat de raccords, de conduites et de regards nécessaires pour la réalisation des travaux.

Proposé par le conseiller Daniel Audette  
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil autorise le paiement à EMCO d'un montant de 16 385,08 \$, taxes incluses.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-11-489

**Recommandation 18-274 – Affectation du préventionniste auprès des aînés**

Considérant que le Comité intermunicipal d'incendies a tenu une séance en date du 10 octobre dernier.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par la conseillère Marie-Eve Brin

Que ce conseil entérine la recommandation 18-274 concernant l'affectation du préventionniste afin d'intervenir auprès des aînés de nos communautés et leur faire connaître les services disponibles pour accroître leur sécurité, tout en restant autonomes à la maison.

ADOPTÉE

18-11-490

**Recommandation 18-275 – Acceptation des budgets et dépenses 2019 en matière de prévention et sécurité civile**

Proposé par le conseiller Normand Déragon  
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine

Que ce conseil entérine la recommandation 18-275 concernant l'acceptation des budgets de dépenses 2019 en matière de prévention et de sécurité civile pour des montants respectifs de 89 541 \$ et 14 000 \$.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-11-491

**Recommandation 18-276 – Candidature de Jean-Christophe Lussier**

Proposé par le conseiller Daniel Audette  
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine

Que ce conseil entérine la recommandation 18-276 recommandant l'embauche de Jean-Christophe Lussier à titre de pompier.

ADOPTÉE

18-11-492

**Recommandation 18-277 - Budget de dépense 2019 - Matières sécurité incendie**

Proposé par le conseiller Daniel Audette  
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

18-11-492  
(suite)

Que ce conseil entérine la recommandation 18-277 concernant l'acceptation des budgets de dépenses 2019 en matière de sécurité incendie pour un montant de 377 632 \$.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-11-493

### **Ajustement des taux horaires – Pompiers**

Considérant qu'un ajustement des taux horaires pour les différents types d'interventions effectués par les pompiers s'avère nécessaire.

Proposé par le conseiller Normand Déragon  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil autorise l'ajustement des taux horaires des différents types d'intervention des pompiers comme suit, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Formation	13\$/heure
Entretien	15\$/heure
Prévention / Pompier	20\$/heure
Intervention pompier	20\$/heure
Intervention officier	25\$/heure
Travail de bureau et rencontre	15\$/heure
Pratique	15\$/heure
Formateur	35\$/heure
Sécurité	15\$/heure
Gestionnaire	25\$/heure

Que ce conseil autorise que le taux horaire des formateurs soit rétroactif au 1<sup>er</sup> mai 2018.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-11-494

### **Dénonciation de l'entente intermunicipale Canton de Bedford - Eaux potable et usée**

Considérant que le Canton de Bedford et la Ville de Bedford, afin de se prévaloir des articles 468 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* et 569 et suivants du *Code municipal du Québec* ont conclu une entente intermunicipale relative à l'alimentation en eau potable et au transport et à l'assainissement des eaux usées ;

Considérant que ladite entente était pour une période d'un an, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017 et se renouvelerait par la suite automatiquement par périodes successives d'un (1) an, à moins que l'une des municipalités n'informe par courrier recommandé ou certifié l'autre municipalité de son intention d'y mettre fin. Cet avis devant être donné au moins un (1) mois avant l'expiration du terme initial ou de toute période de renouvellement.

Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin  
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil désire mettre fin à ladite entente afin, le cas échéant, de faire l'ajustement du facteur multiplicateur inscrit à l'article 6.

Que ce conseil donne l'avis de non-renouvellement tel que requis, ladite entente prenant donc fin au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE

18-11-495

**Octroi d'un contrat - Honoraires professionnels - Usine de filtration**

Considérant que la passerelle utilisée pour accéder au-dessus des bassins de décantation de l'usine de filtration est en contreplaqué dans un milieu humide et qu'elle ne permet pas aux opérateurs de l'usine d'accéder à tous les appareils, ni de nettoyer les bassins de façon sécuritaire ;

Considérant que la Ville de Bedford désire aller en appel d'offres pour la fourniture et l'installation de nouvelles passerelles au-dessus des bassins de décantation ;

Considérant que Tetra Tech a soumis une proposition de budget d'honoraires professionnels pour la préparation des plans et devis préliminaires et de construction ainsi que la préparation du devis et des documents d'appel d'offres pour un montant de 8 450 \$ (taxes en sus) et que ce budget est jugé acceptable.

Proposé par le conseiller Normand Déragon  
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine

Que ce conseil accorde un mandat à Tetra Tech pour la préparation des plans et devis préliminaires et de construction ainsi que la préparation du devis et des documents d'appel d'offres pour un montant de 8 450 \$ (taxes en sus) tel que décrit dans leur proposition 38718TT.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-11-496

**Demande d'aide financière et autorisation de barrage – Opération Nez Rouge**

Considérant que Opération Nez Rouge lance sa campagne de raccompagnement 2018 et pour une première fois cette année le projet sera porté par des organismes communautaires de la région de Brome-Missisquoi ;

Considérant qu'afin de mener à bien cette initiative, Opération Nez Rouge sollicite notre participation de deux façons soit par demande d'aide financière qui sera joint aux profits recueillis durant les soirées de raccompagnements et seront distribués aux organismes communautaires participants.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par la conseillère Marie-Eve Brin

Que ce conseil appui la demande d'aide financière à Opération Nez Rouge et accepte une contribution d'un montant de 400\$.

Que ce conseil autorise Opération Nez Rouge à tenir un barrage routier à l'intersection des rues de l'Église et Cyr, afin d'amasser des fonds, le samedi 17 novembre 2018.

Que ce conseil demande que la liste des dons faits à même les fonds ramassés soit remise.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-11-497

**Demande d'aide financière – Centre de pédiatrie sociale Main dans la Main**

Considérant que le Centre de pédiatrie sociale Main dans la Main poursuit sa mission auprès des nombreuses familles de la MRC Brome-Missisquoi en offrant des services d'accompagnement et de soutien à des enfants en situation de grande vulnérabilité ;

Considérant que différents services sont offerts dans la Ville de Bedford et région, soit la présente d'une infirmière pour rencontrer les familles en contexte de négligence afin de les inviter à s'inscrire aux services offerts, la clinique mobile une journée par mois, ainsi



18-11-497  
(suite)

que la zoothérapie et leçons à toutes les semaines pour une dizaine d'enfants suivis en pédiatrie sociale.

Proposé par le conseiller Daniel Audette  
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

Que ce conseil accorde une participation financière au Centre de pédiatrie sociale Main dans la Main d'un montant de 2 572 \$ représentant 1 \$ par citoyen demeurant dans la Ville de Bedford.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-11-498

**Demande d'aide financière – Fondation Jean-Jacques Bertrand**

Considérant que la Fondation éducative Jean-Jacques-Bertrand tiendra la 13<sup>e</sup> édition du souper-conférence le samedi 24 novembre prochain ;

Considérant qu'avec les fonds amassés, la Fondation aide les jeunes de la région à réaliser des projets et activités leur permettant d'apprendre à devenir des citoyens responsables.

Proposé par le conseiller Daniel Audette  
Appuyé par le conseiller Mona Beaulac

Que ce conseil autorise la contribution d'un montant de 5 \$ par élève résidant sur le territoire de la Ville de Bedford, soit 53 élèves, représentant un montant total de 265 \$.

Que ce conseil autorise l'achat de deux billets pour le souper-conférence qui sera tenu le samedi 24 novembre prochain, au montant de 60 \$ chacun pour un total de 120 \$.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-11-499

**Demande d'aide financier - CABBE**

Considérant la confirmation du CABBE que la majorité des utilisateurs du service d'épicerie partagés sont de Bedford, soit 19 familles sur un total de 21 qui utilisent, sur une base hebdomadaire, les services offerts par le CABBE ;

Considérant la hausse constante de demandes puisque beaucoup de gens migrent vers Bedford dû au prix abordable des loyers.

Proposé par le conseiller Normand Déragon  
Appuyé par la conseillère Marie-Eve Brin

Que ce conseil autorise la contribution d'un montant de 200 \$ au CABBE, afin de leur permettre de continuer d'offrir les services essentiels au maintien de la santé et du bien-être des citoyens de Bedford qui vivent des situations difficiles et dans la pauvreté.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-11-500

**Campagne de financement – La Fondation au Diapason**

Considérant que La Fondation au Diapason lance officiellement sa campagne de financement par la vente de poinsettias ;

18-11-500  
(suite)

Considérant que les profits de cette vente serviront à soutenir la mission du Diapason, soit d'offrir gratuitement des soins palliatifs spécialisés dans le respect et la dignité aux personnes en fin de vie de même que l'accompagnement psychologique et spirituel aux patients et leur famille sur les territoires de Brome-Missisquoi et de la Haute-Yamaska.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine

Que ce conseil autorise la participation à la campagne de financement et verse un don de 400 \$ à La Fondation Au Diapason.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-11-501

**Demande de commandite – Fabrique St-Damien et Fondation Claude De Serres**

Considérant que La Fabrique St-Damien ainsi que la Fondation Claude De Serres se réunissent afin d'offrir pour une deuxième année, un concert de Noël, par Les petits chanteurs de Granby, le dimanche 9 décembre 2018, à 14 heures, à l'Église St-Damien de Bedford ;

Considérant que les fonds amassés par la vente de billets reviennent sous forme de services directement reliés au bien-être de la population de Bedford et des environs.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil autorise une commandite de 200 \$ représentant l'achat de 10 billets de 20 \$ chacun pour ledit concert du dimanche 9 décembre prochain.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-11-502

**Dépôt de la liste des dons - Profits tournoi Golf Ville de Bedford**

Que ce conseil accuse réception de la liste des organismes ayant reçu un don provenant du tournoi de golf de la Ville de Bedford, tenu le 13 juin dernier.

18-11-503

**Budget révisé 2018 OMH Bedford – Octobre 2018**

Considérant que la Société d'Habitation Québec (SHQ) a révisé, le 12 octobre 2018, le budget de l'Office Municipal de l'Habitation Bedford pour l'année 2018, et de ce fait, la contribution de la Ville passe de 26 566 \$ à 27 645 \$.

Proposé par la conseillère Chantal Fontaine  
Appuyé par la conseillère Marie-Eve Brin

Que ce conseil approuve la révision budgétaire 2018 de l'Office Municipal de l'Habitation en date du 12 octobre 2018 et accepte la contribution de la Ville au montant de 27 645 \$.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-11-504

**Octroi d'un contrat – Gestion des matières recyclables**

Considérant que la Ville de Bedford est allée en appel d'offres (ref. BED20181025) pour le tri et la disposition de ses matières recyclables ;

18-11-504  
(suite)

Considérant que seul SANI-ÉCO a soumis un prix unitaire pour ce type de service et que ce dernier est de 70 \$/tonne métrique pour une période de 5 ans, soit de 2019 à 2023 ;

Considérant que leur prix budgétaire est basé sur une quantité approximative de 404 tonnes métriques par année pour un total approximatif de 28 280 \$ (taxes en sus) par année et de 141 400 \$ (taxes en sus) pour 5 ans.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine

Que ce conseil octroie le contrat pour le tri et la disposition des matières recyclables de la Ville de Bedford à SANI-ÉCO, selon leur offre BED20181025, à un tarif de 70\$/tonne métrique, et ce, pour une période de 5 ans.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-11-505

**Octroi d'un contrat – Collecte et transport des ordures et matières recyclables contenues dans le parc de conteneurs de la Ville**

Considérant que la Ville de Bedford est allée en appel d'offres (ref. BED20181025) pour la collecte et le transport des ordures et matières recyclables contenues dans le parc de conteneurs de la Ville ;

Considérant que la pertinence d'octroyer un contrat de 5 ou 2 ans ne répond plus au besoin de la Ville ;

Considérant que les prix fournis par les soumissionnaires présentaient une ventilation annuelle ;

Considérant que le plus bas soumissionnaire conforme a accepté de s'entendre avec la Ville pour une année seulement dans le cadre d'une négociation de gré à gré ;

Considérant que les modalités contractuelles et le prix fournis pour l'année 2019 restent les mêmes ;

Considérant que cette façon de faire est conforme aux dispositions du Règlement de gestion contractuelle de la Ville de Bedford.

Proposé par le conseiller Normand Déragon  
Appuyé par la conseillère Marie-Eve Brin

Que ce conseil octroie un contrat de gré à gré à JP Guay Transport pour la collecte et le transport des ordures et matières recyclables contenus dans son parc de conteneurs à un montant de 38 795,09 \$ taxes incluses.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-11-506

**Adoption des prévisions budgétaires 2019 – Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi (RIGMRBM)**

Considérant les prévisions budgétaires pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 déposées par la RIGMRBM ;

Considérant que la Ville de Bedford doit, conformément à l'alinéa 3 de l'article 468.34 de la *Loi sur les cités et villes*, approuver le budget de la RIGMRBM ;

Considérant que ce budget prévoit des dépenses de fonctionnement et autres activités financières, du fonds des dépenses en immobilisations et des autres frais représentant des déboursés de 10 448 033 \$, des revenus de 6 064 033 \$ et l'utilisation de règlements

18-11-506  
(suite)

d'emprunt de 4 384 000 \$.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine

Que ce conseil approuve, tel que présenté et adopté par la RIGMRBM le 23 octobre 2018, le budget 2019 de la RIGMRBM.

ADOPTÉE

18-11-507

**P.I.I.A. – 14 rue du Pont - Travaux de rénovation extérieure**

Considérant les informations et les documents déposés afin de procéder aux travaux suivants :

- Réparer les joints de brique avec du mortier de la même couleur que les joints d'origine;
- Remplacer la porte d'entrée du garage ;
- Peindre le bâtiment ;
- Refaire la galerie avant de la même largeur que le corps principal du bâtiment.

Considérant le manque de détails concernant la reconstruction de la galerie.

Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil autorise la demande de PIIA au 14 rue du Pont conformément aux documents déposés pour les travaux de réparation de joints de brique, de remplacement de porte et de peinture du bâtiment à la condition que la porte de garage soit de la même couleur que les portes d'entrées ;

Que des croquis du balcon illustrant les détails architecturaux, les détails de construction et leurs dimensions soient déposés et fassent l'objet d'une seconde demande de PIIA.

ADOPTÉE

18-11-508

**Adoption du règlement 698-18-6 amendant le règlement du plan d'urbanisme**

Considérant que le conseil municipal désire revoir l'utilisation du sol à l'intersection des rues Cyr et Campbell ;

Considérant l'adoption du projet de règlement 698-18-6 le 2 octobre 2018 (résolution 18-10-467) ;

Considérant la tenue de l'assemblée publique de consultation le 6 novembre 2018 à 18h30.

Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil adopte le règlement 698-18-6 modifiant le règlement de plan d'urbanisme 698-11.

ADOPTÉE

18-11-509

**Adoption du règlement 699-18-15 amendant le règlement de zonage**

Considérant que le conseil municipal doit adopter un règlement de concordance à son plan d'urbanisme modifié ;

Considérant l'adoption du projet de règlement 699-18-15 le 2 octobre 2018 (résolution 18-10-469) ;

Considérant la tenue de l'assemblée publique de consultation le 6 novembre 2018 à 18h30.

18-11-509

Proposé par la conseillère Chantal Fontaine

(suite)

Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil adopte le règlement 699-18-15 modifiant le règlement de zonage 699-11.

ADOPTÉE

18-11-510

**Acquisition d'un lot de grève – Usine de filtration**

Considérant la résolution 16-01-19 pour se porter acquéreur d'un lot de grève situé dans la municipalité de Saint-Armand sur lequel est érigée l'usine de filtration de la ville de Bedford ;

Considérant l'offre de vente de la *Direction de la gestion du milieu hydrique de l'État*, datée du 3 août 2018, qui selon leur mode de calcul établit le coût du terrain à 86 871,20 \$ taxes incluses, se basant sur une valeur unitaire de 96,0857 \$/m<sup>2</sup> ;

Considérant l'analyse de la valeur de ce terrain réalisée par M. Marc Lépine, évaluateur agréé de la MRC, en date du 25 septembre 2018 ;

Considérant ses conclusions à l'effet que ce terrain avait une valeur unitaire de 44,11\$/m<sup>2</sup> au moment de notre demande auprès du MDDELCC et que cette valeur a été réduite à 28\$/m<sup>2</sup> au nouveau rôle déposé le 31 octobre dernier ;

Considérant que la valeur du terrain serait alors respectivement de 40 297,60 \$ ou de 25 579,98 \$ si on tient compte du taux unitaire réduit ;

Considérant que la Ville est présentement locataire de ce terrain pour une somme annuelle de 100 \$ et que cette somme est minime comparée au coût d'acquisition du terrain proposé et cela même si ce coût d'acquisition est révisé avec un taux unitaire de 28 \$/m<sup>2</sup> ;

Considérant que la Ville a manifesté son désir auprès de la *Direction de la gestion du milieu hydrique de l'État* d'éclaircir la situation de vive voix afin de mieux comprendre les avantages et les inconvénients d'occuper ce terrain à titre de propriétaire ou de locataire ;

Considérant que la *Direction de la gestion du milieu hydrique de l'État* n'a pas donné suite à ses appels ;

Considérant que l'offre prend fin le 3 novembre 2018 ;

Considérant que des frais administratifs de 534,63 \$ sont requis pour l'analyse du dossier.

Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin  
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

Que ce conseil accepte de défrayer les frais d'administratif reliés à l'analyse du dossier audit montant de 534,63 \$ ;

Que ce conseil mandate son urbaniste, et/ou son directeur général, et/ou le maire pour participer à une rencontre avec un représentant de la *Direction de la gestion du milieu hydrique de l'État*, afin d'obtenir des réponses autres que des retranscriptions des dispositions législatives ;

Que cette résolution soit transmise au député de Brome-Missisquoi, Mme Isabelle Charest.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-11-511

**Vente et achat de parcelles de terrain – Coin Cyr et Massicotte**

Considérant la résolution 17-05-161 autorisant la vente d'une lisière de terrain d'une superficie de 35,9 m<sup>2</sup> du parc municipal situé à l'intersection des rues Cyr et Massicotte à M. Jean-Paul St-Pierre ;

18-11-511

(suite)

Considérant que subséquemment la description technique réalisée par Denicourt arpenteurs géomètres, portant la minute 5627 et datée du 31 mai 2017, a démontré qu'une parcelle du terrain de M. St-Pierre, d'une superficie de 1,6 m<sup>2</sup>, se trouvait à l'intérieur du parc situé à cette intersection ;

Considérant qu'en plus de procéder à la vente d'une lisière de terrain, la Ville désire régulariser la situation en procédant à l'acquisition de cette parcelle ;

Considérant que le taux de taxation inscrit au rôle d'évaluation pour ces deux propriétés au moment de l'entente était de :

- 48,065 \$/m<sup>2</sup> pour la propriété de la Ville
- 54,934 \$/m<sup>2</sup> pour la propriété de M. St-Pierre.

Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin  
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

Que ce conseil autorise la vente d'une lisière de terrain d'une superficie de 35,9 m<sup>2</sup> à M. Jean-Paul St-Pierre pour la somme de 1 725,53 \$ et aux conditions spécifiées dans la résolution 17-05-161 ;

Que conseil autorise l'acquisition d'une parcelle de terrain d'une superficie de 1,6 m<sup>2</sup> appartenant à M. Jean-Paul St-Pierre pour la somme de 87,89 \$ ;

Que ce conseil autorise le maire et le directeur général à signer tous les documents relatifs auxdites transactions.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-11-512

#### **Nomination d'un nouveau membre du CCU**

Considérant l'impossibilité pour M. Raymond Carpentier de poursuivre ses activités à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme en raison d'un déménagement à l'extérieur des limites du territoire de la Ville de Bedford ;

Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin  
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

Que ce conseil nomme monsieur Robert Martel comme membre du Comité Consultatif d'Urbanisme pour un mandat de deux ans.

ADOPTÉE

18-11-513

#### **Octroi d'un contrat – Étude géotechnique – rue Philippe-Côté**

Considérant que le projet de réfection des infrastructures routières et municipales est prévu sur la rue Philippe-Côté (de la rue Principale jusqu'à l'extrémité sud du Centre Communautaire Georges-Perron) ;

Considérant que la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitation conformément aux dispositions de la Loi et que deux (2) soumissions conformes ont été reçues ;

Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin  
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil octroi à LABO Montérégie, le mandat pour l'étude géotechnique et la caractérisation environnementale des sols pour le projet de la rue Philippe-Côté, pour un montant de 7 900 \$ plus taxes.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-11-514

**Octroi d'un contrat – Prolongement de la rue Industrielle**

Considérant que la Ville souhaite procéder, en régie interne, au prolongement des services d'aqueduc et d'égouts pour la rue Industriel ;

Considérant qu'elle ne possède pas toute la machinerie nécessaire pour l'exécution des travaux ;

Considérant que l'entreprise J.A. Beaudoin Construction a été sollicitée par la Ville afin de présenter une offre de services pour la fourniture de machinerie avec opérateur ;

Considérant que l'offre de service basé sur des taux horaires et l'estimation des périodes nécessaires s'élève à 23 995,28 \$ taxes incluses ;

Considérant que les conditions de chantier peuvent faire en sorte que l'estimation des périodes d'utilisation de la machinerie peut varier et avoir une incidence sur le coût total du service ;

Considérant que le processus d'octroi de contrat respecte les dispositions du Règlement (726-18).

Proposé par le conseiller Daniel Audette  
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

Que ce conseil octroi à J.A. Beaudoin Construction un contrat pour la fourniture de machinerie avec opérateur selon les taux horaires proposés, et ce sans dépasser 30 000 \$ taxes incluses.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-11-515

**Renouvellement Contrats de déneigement 2018-2019**

Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin  
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

Que ce conseil a pris entente de gré à gré auprès des entreprises suivantes pour le déneigement des emplacements leur étant attribués comme suit :

<b>BRIAN BOURDEAU</b>	-Stationnement de l'aréna de Bedford
<b>LACEY GILMAN</b>	-Caserne des pompiers de la Ville de Bedford
<b>LES ENTREPRISES DÉNEX INC.</b>	-Stationnement de la Place de l'Estrie -Place Publique du Dr Adrien-Tougas
<b>LES ENTRETIENS NORMANDIN ENR SENC.</b>	-Stationnement des véhicules lourds sur la rue Campbell -Stationnement sur la rue Principale, en face de chez Barry
<b>J.A. BEAUDOIN CONSTRUCTION LTÉE</b>	-Stationnement municipal en arrière des marchands au nord de la rue Principale -Stationnement du Centre communautaire Georges-Perron
<b>LES ENTREPRISES ANDRÉ DESHAIES ENR.</b>	-Stationnement de l'Église St-Damien

Que ce conseil autorise les taux horaires déposés, et ce pour la saison 2018-2019 ;

Que ce conseil autorise le maire et le directeur général à signer les contrats individuels avec chacun des fournisseurs.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-11-516

**Paiement des comptes mensuels**

Proposé par le conseiller Normand Déragon  
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil autorise le paiement des comptes mensuels totalisant la somme de 242 097,66 \$ mentionnés sur la liste présentée aux membres du conseil de la Ville de Bedford, le 6 novembre 2018.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-11-517

**Appui pour la journée de commémoration et d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes**

Considérant que la Ville de Bedford a reçu une demande d'appui pour la journée de commémoration et d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes ;

Considérant que le 6 décembre est une date pour se souvenir, comprendre et agir en mémoire du massacre de la Polytechnique de Montréal le 6 décembre 1989.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine

Que la Ville de Bedford devienne une municipalité appuyant la campagne d'élimination de la violence envers les femmes et qu'en plus de commémorer cet événement tragique, de profiter de l'occasion pour réfléchir au phénomène de la violence dans notre société.

Que ce conseil fasse la demande de 12 rubans blancs pour porter comme appui durant les 12 jours d'actions, soit du 25 novembre au 6 décembre 2018.

ADOPTÉE

18-11-518

**Une seconde période de questions a été tenue telle que requise par la loi.**

Monsieur Marc Vallée a questionné le conseil sur la procédure suivi pour en arriver au choix de fournisseur pour la gestion et transport des ordures et matières recyclables dans des conteneurs ;

Le directeur général a informé Monsieur Vallée que le choix du conseil a été d'aller de gré à gré pour l'octroi du contrat ce qui est permis en vertu du Règlement sur la gestion contractuelle de la Ville de Bedford. De plus la différence de prix explique le choix qui a été fait pour l'octroi dudit contrat.

18-11-519

**Levée de la séance**

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par la conseillère Marie-Eve Brin

Que la séance soit levée à 20h10.

ADOPTÉE



---

Guy Coulombe, Directeur général